



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

# NOS ACTIONS DE PARTENARIAT À DESTINATION DES ASSURÉS

**BILAN 2023**

# // LE SOMMAIRE

## LA STRATÉGIE PARTENARIALE 2023-2027 - Page 4

## LES DONNÉES DE LA CPAM SUR L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

- Cartographies 2024 - Page 5
- Retour terrain et mesure d'impact - Page 6

## LE SUIVI DU RENONCEMENT AUX SOINS ET DE L'ALLER VERS

- Suivi du renoncement aux soins - Page 7
- Aller vers chez nos partenaires - Page 7

## LE PARTENARIAT CONVENTIONNÉ

- Les centres d'examens de santé d'Angoulême et de Niort - Page 8
  - CES 16 ;
  - CES 79.
- Les autres partenaires conventionnés - Page 9
  - les caritatifs et les bénévoles ;
  - les partenaires avec compétences sociales internes ;
  - les autres partenaires.
- Le partenariat fédéré - Page 9

## LES INFORMATIONS À DISPOSITION DU RÉSEAU

- Les webconférences partenaires et les statistiques Webikéo - Page 10
- Le site dédié aux partenaires - Page 11
- Les newsletters partenaires - Page 12

## LES PERSPECTIVES - Page 13

## ANNEXES

- Annexe 1 - page 14
- Annexe 2 - page 15

## LEXIQUE - page 16



# INTRODUCTION

MARIE-ANNE ZANOR, CHEFFE DE PROJET

**L'égalité d'accès aux soins est, avec la qualité des soins et la solidarité, l'un des 3 principes fondateurs de l'Assurance Maladie depuis 1945.**

L'Assurance Maladie, au niveau national, s'est engagée dans une offre de services importante, à destination des assurés et aussi des partenaires de terrain, pour cette nouvelle année de Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027.

## 6 axes structurent cette convention

- **Garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée.**
- **Assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soins.**
- **Faire de la prévention, des enjeux de la transition écologique et de la santé publique, un marqueur de l'engagement de l'Assurance Maladie.**
- **Impulser et accompagner la transformation et l'efficacité du système de soins.**
- **Déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude.**
- **Soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et à l'efficacité de la branche.**

Localement, les caisses d'assurance maladie doivent notamment répondre aux assurés et leur apporter les meilleures prestations possibles auxquelles ils peuvent prétendre.

La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime assure ainsi un service continu à près de 630 000 bénéficiaires du département.

Les outils numériques continuent de se développer afin de faciliter les démarches de chacun. Pour autant, subsiste une préoccupation de fond : comment contacter les assurés qui n'ont pas de compte ameli et qui ne viennent pas en accueil ?

Ce bilan d'activité des partenariats 2023 démontre une nouvelle fois l'aboutissement des solutions mises en œuvre localement, toujours avec l'aide de notre réseau de partenaires.

# LA STRATÉGIE PARTENARIALE 2023-2027

La stratégie locale partenariale s'adosse à la stratégie nationale « Accès aux droits et aux soins », laquelle regroupe l'ensemble des différentes actions proposées autour du non recours, du dispositif de renoncement aux soins, des différentes actions/parcours attentionnés, y compris ceux relatifs à l'inclusion numérique, et de la prévention.

L'accompagnement personnalisé dédié des publics vulnérables, en particulier dans le cadre de « l'Aller vers », en est un des principaux piliers. L'approche populationnelle permet par ailleurs de détecter plus aisément les personnes concernées parmi les 630 000 bénéficiaires des prestations, mais aussi auprès de nos partenaires, pour les personnes qu'ils accompagnent au quotidien.

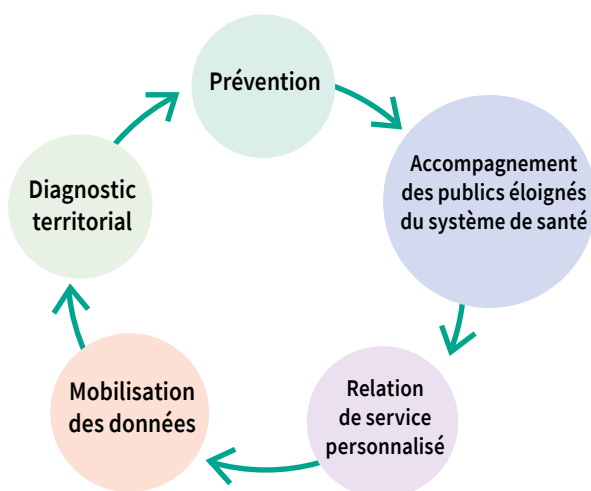
Depuis 2017, la **Mission d'accompagnement en santé (MisAS)** de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime est organisée pour répondre aux besoins détectés par nos partenaires en interne et en externe.

Deux dimensions concourent à assurer un suivi performant :

- l'« **Aller vers** », démarche terrain chez nos partenaires ;
- le suivi du **renoncement aux soins**.

La mobilisation de la MisAS sur le suivi du renoncement aux soins est accessible via le site dédié aux partenaires [Votre espace partenaires](#), depuis un ordinateur, tablette ou smartphone. Les signalements en ligne permettent aux partenaires de transmettre les besoins des assurés repérés sur le terrain. Ils sont pris en charge par la MisAS sous 48 heures.

D'autre part, l'approche populationnelle a abouti à l'élaboration de **26 parcours attentionnés**, afin d'aider au repérage en accueil, au téléphone ou en « Aller vers » les situations de vulnérabilité des assurés qui nous contactent.



Enfin, le réseau partenarial local fort de ses 900 acteurs fédérés permet à la CPAM d'agir au plus près des besoins et d'accompagner des assurés éloignés du soin. Cet éloignement peut être géographique, consécutif à des difficultés associées à la démographie médicale, de coût, voire de méconnaissance, et peut générer des ruptures plus ou moins longues dans le temps.

L'absence de prévention peut devenir alors un marqueur au premier abord statistique, lequel pointe souvent une situation où la santé pourrait être davantage optimisée dans le temps.

# // LES DONNÉES DE LA CPAM SUR L'ACCÈS AUX DROITS

Sont ici évoquées les cartographies début 2024, afin d'apporter les perspectives associées à la conclusion de l'année 2023, et de toutes les actions réalisées en cours d'année.

## CARTOGRAPHIES 2024

Les cartographies permettent d'envisager au niveau départemental, pour chaque bassin de vie, les données en pourcentages et en volumes. Chaque carte est associée aux données chiffrées du code postal représentatif.

Ces cartes sont établies à partir de requêtes de l'année en cours dont les données sont extraites directement de nos bases.

Elles reflètent les situations de la totalité des bénéficiaires assurés par la CPAM pour le régime général, soit 655 648 bénéficiaires.

De fait, et s'agissant de grands nombres, les données sont quasi stables d'une année sur l'autre.

**Voici les 6 thématiques cartographiées :**

- part de la population de 65 ans et plus ;
- densité de médecins omnipraticiens ;
- bénéficiaires de 17 ans et plus ayant déclaré un médecin traitant ;
- bénéficiaires ayant une complémentaire santé (dont complémentaire santé solidaire gratuite ou contributive) ;
- assurés ayant un compte ameli ;
- bénéficiaires sans aucun soin depuis 2 ans, ni action de prévention.



[Accéder aux cartographies 2024.](#)

# // LES DONNÉES CPAM SUR L'ACCÈS AUX DROITS (SUITE)

## RETOUR TERRAIN ET MESURES D'IMPACT

L'exhaustivité des mesures d'accès aux droits et aux soins des populations vulnérables, dont les signalements réalisés grâce à l'action sociale terrain des partenaires, reste peu lisible statistiquement, les limites RGPD (Règlement général sur la protection des données) instituant une barrière de sécurité.

Pour autant, les signalements transmis à la Mission d'accompagnement en santé sont systématiquement analysés ainsi que les suites données.

Au regard de l'accès aux droits et aux soins, **4 212 situations de jeunes en contrat apprentissage, garantie jeune ou Pacea** ont été suivies par la CPAM, dans le respect des normes RGPD :

- 1 314 provenaient des Missions locales ;
- 2 898 provenaient des CFA (Centres de formation des apprentis) ;
- 25 % des jeunes assurés par le régime général étaient sans médecin traitant ;
- 25 jeunes apparaissaient sans mutuelle\* ;
- 33 % étaient sans compte ameli ;
- 16 % étaient sans soins depuis plus de 2 ans.

Différentes actions sont menées régulièrement par les partenaires, souvent de façon collective ou à l'occasion de rencontres avec les jeunes concernés, pour les mobiliser et les aider à devenir davantage autonomes dans leurs démarches (choix d'un médecin traitant, d'une mutuelle, ouverture d'un compte ameli, etc.) et à pouvoir entretenir leur capital santé.

**Environ 727 jeunes ont, depuis, régularisé leur situation.**

Parmi ces jeunes, 507 jeunes bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, entre 16 et 18 ans, ont pu être autonomisés, devenant ouvreurs de droits. Ils étaient auparavant ayants droit de leurs parents.

*\*Pour les jeunes sans mutuelle, il s'agit majoritairement de situations où le lien Noémie entre la CPAM et la mutuelle n'a pas été réalisé. Cela peut générer des difficultés pour l'assuré concerné, puisqu'il lui faut faire l'avance des frais de mutuelle en lieu et place du tiers payant.*

# // LE SUIVI DU RENONCEMENT AUX SOINS ET DE L'ALLER VERS

En moyenne, 1/4 des assurés rencontrés en CPAM déclarent avoir renoncé à des soins au cours des 12 derniers mois.

Au quotidien, les partenaires sont confrontés à des assurés en situation de renoncement aux soins. Ils peuvent les orienter vers le dispositif d'accompagnement personnalisé proposé par l'Assurance Maladie, grâce à la fiche de signalement en ligne disponible sur le site Internet dédié aux partenaires.



[Accéder à la fiche de signalement en ligne.](#)

A partir d'un simple smartphone, ordinateur ou tablette, chaque partenaire professionnel ou bénévole peut adresser à la MisAS ce signalement complété en ligne. Il est pris en charge sous 48h, c'est un des circuits courts avec l'offre de services en ligne proposée à nos partenaires.

[Annexe 1 - Présentation synthétique de l'offre de services en ligne de la CPAM.](#)

## SUIVI DU RENONCEMENT AUX SOINS

Les données chiffrées complétées ci-dessous restent partielles, suite à un changement de logiciel et de traitement de l'information en cours d'exercice.

### Les saisines et les causes de renoncement

A COMPTER DU 15 MARS 2023	ACCOMPAGNEMENTS CRÉÉS	PARCOURS EN COURS	ACCOMPAGNEMENTS + SOINS RÉALISÉS	ACCOMPAGNEMENTS SANS SOINS	AUTRES MOTIFS
	2 429	716	785	760	407

### Les saisines et les motifs de saisine

A COMPTER DU 15 MARS 2023	DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX DROITS	DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS	DIFFICULTÉS LIÉES AU HANDICAP	FRAGILITÉ FACE AU NUMÉRIQUE	SITUATION SOCIALE COMPLEXE
	80	182	2	181	1

## ALLERS VERS CHEZ NOS PARTENAIRES

NOMBRE D'ASSURÉS ACCOMPAGNÉS EN 2023	1 859
NOMBRE DE JEUNES RENCONTRÉS EN 2023 (étudiants, élèves infirmiers, Missions locales, CFA...)	998
NOMBRE DE STRUCTURES ACCUEILLANTES EN 2023	56
NOMBRE DE STRUCTURES ACCUEILLANTES EN 2024	37

# LE PARTENARIAT CONVENTIONNÉ

90 partenaires ont signé une convention avec la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime. L'origine des conventions locales est la plupart du temps nationale, cependant des contrats locaux émergents sont créés en amont des orientations nationales, à l'instar par exemple des contrats de ville, ou encore d'expérimentations « sur mesure » menées avec des partenaires en initiative locale.

## LES CENTRES D'EXAMENS DE SANTÉ D'ANGOULÊME ET DE NIORT

Après avoir pris un rendez-vous individuel ou collectif, les Examens de prévention en santé (EPS) sont réalisés sur les sites de Niort, Angoulême ou dans les locaux de l'antenne saintaise du Centre d'examens de santé (CES) d'Angoulême.

Une prise en charge des frais de transport peut être accordée après un conventionnement pour l'accompagnement collectif, ou sur demande d'aide financière individuelle.



[Accéder à l'offre de services des Centres d'examens de santé d'Angoulême et de Niort.](#)

En 2023, 5 partenaires ont bénéficié de la prise en charge des frais de transport pour un accompagnement collectif d'assurés à l'Examen de prévention en santé.

### 1/ CES de la Charente et antenne saintaise

Concernant l'antenne saintaise animée par une délégation du CES des Deux-Sèvres, cette dernière accueille des assurés vulnérables en groupes accompagnés par un partenaire, un jeudi par semaine.

203 assurés de Charente-Maritime sont venus sur Angoulême pour réaliser un EPS, et 273 sur Saintes.

### 2/ CES des Deux-Sèvres

999 EPS ont été réalisés pour les assurés de Charente-Maritime sur les 4 971 effectués à Niort.





# // LE PARTENARIAT CONVENTIONNÉ (SUITE)

## LES AUTRES PARTENAIRES CONVENTIONNÉS

### 1/ Les caritatifs et les bénévoles

La Croix-Rouge Française, les Restos du Cœur, la Banque alimentaire et le Secours populaire français sont conventionnés au niveau départemental. Il s'agit principalement d'apporter aux bénévoles toutes les informations qui peuvent être utiles (repérage des situations de vulnérabilité, circuits courts associés au site dédié aux partenaires, etc.) et d'intervenir directement sur le terrain, dans le cadre de l'« Aller vers ».

>> 22 interventions ont permis de rencontrer et d'accompagner 291 bénéficiaires sur le terrain. Il s'agit souvent de dénouer les situations en rupture pour envisager un retour à l'accès aux droits et aux soins. Les notions de prévention sont également évoquées.

### 2/ Les partenaires avec des compétences sociales internes

Les Centres communaux d'action sociale, les Missions locales, les Centres de formation des apprentis, les Directions territoriales du Département et autres organismes avec des compétences sociales « intégrées » adressent peu de signalements de situations de renoncement aux soins à la CPAM.

En effet, les assistants sociaux et leurs collègues agents de ces structures ont déjà réalisé une grande partie des accompagnements. Dans le même temps, les situations transmises sont davantage complexes. Elles mobilisent alors plusieurs ressources au sein de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime pour permettre l'aboutissement attendu.

>> Les agents du pôle Accès aux droits et aux soins de la CPAM ont rencontré, à l'occasion de 54 déplacements, 842 assurés. Quelques dossiers ne sont pas encore clôturés, ils témoignent de la complexité envisagée.

### 3/ Les autres partenaires

Plusieurs associations fédérées par la Banque alimentaire de la Charente-Maritime, ou autour de projets communs, ont signé une convention avec la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime. Les modalités de déploiement associées sont souvent locales et répondent à des besoins précis sur le territoire.

>> Opération Bus du Cœur : 210 femmes rencontrées.

>> Village "Mes tips santé" destiné aux jeunes : 494 jeunes de 16 à 25 ans accompagnés.

[Annexe 2 - Compléments d'informations sur le village "Mes tips santé" du 18 septembre 2023.](#)

## LE PARTENARIAT FÉDÉRÉ

Les partenaires conventionnés bénéficient d'un traitement prioritaire au regard des partenaires non conventionnés. Pour autant, et selon les situations, les délégués sociaux ou les agents du pôle Accès aux droits et aux soins peuvent également intervenir sur site.

>> 13 structures ont pu accueillir les agents de la CPAM et 326 personnes ont été prises en charge.

# // LES INFORMATIONS À DISPOSITION EN ACCÈS DIRECT

Plusieurs modalités d'accès à l'information sont proposées aux partenaires, à destination des agents des structures, des bénévoles associés, et des assurés accompagnés :

- les webinaires ;
- le site dédié ;
- les newsletters.

Les contenus peuvent être relayés en tout ou partie sur les réseaux sociaux et diffusés par les partenaires.

## LES WEBCONFÉRENCES PARTENAIRES/ASSURÉS ET LES STATISTIQUES WEBIKEO

Le pôle Ecoute clients/Marketing de notre organisme organise, depuis fin 2020, des webinaires thématiques à destination de nos publics : assurés et partenaires.

La chaîne de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime sur [Webikeo.fr](https://webikeo.fr) connaît un véritable succès avec 15 650 abonnés (au 31 décembre 2023).

### Plus précisément en 2023 :

- 39 webinaires proposés ;
- 3 895 participations en direct ;
- 2 721 visionnages en replay.

### Parmi les webinaires les plus attractifs :

- L'Examen de prévention en santé en lien avec les centres d'exams de santé de Niort et d'Angoulême ;
- les webinaires spécifiques pour les travailleurs indépendants, en coanimation avec l'Urssaf, la Carsat et la Caf.

La liste des webinaires à venir ou en replay est reprise en bas de chaque newsletter mensuelle.



REPLAY

**Un examen de prévention en santé offert par l'Assurance Maladie.**

 Caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime

Il y a 1 mois

230 inscrits

# LES INFORMATIONS À DISPOSITION EN ACCÈS DIRECT (SUITE)

## LE SITE WEB DÉDIÉ AUX PARTENAIRES

Le site [Votre espace partenaires](#) est régulièrement mis à jour et consulté (1 000 ouvertures mensuelles en moyenne).

Une vingtaine de services sont accessibles en ligne, à partir d'un smartphone, tablette ou ordinateur.

Les partenaires peuvent ainsi (cf annexe 1) :

- transmettre un signalement de renoncement aux soins depuis le terrain ;
- transmettre un dossier de Complémentaire santé solidaire ou une autre information directement au pôle concerné via le téléservice [DEPOTDOC](#) ;
- commander des dépliants ;
- prendre rendez-vous pour un Examen de prévention en santé.





# LES INFORMATIONS À DISPOSITION EN ACCÈS DIRECT (SUITE)

## LES NEWSLETTERS PARTENAIRES

Adressées à l'ensemble du réseau des partenaires, les newsletters sont la plupart mensuelles, auxquelles s'ajoutent quelques hors séries thématiques.

Il s'agit de transmettre les informations utiles et pratiques, en circuit court dans la mesure du possible.

Les partenaires peuvent interagir via les modalités de contact du site. Si un nouveau partenaire souhaite devenir destinataire de la newsletter, il pourra utiliser les mêmes modalités de contact.

43 newsletters ont été mises en ligne et adressées aux partenaires depuis la création du service en 2020.

Les dernières newsletters sont à disposition des partenaires sur le site [Votre espace partenaires](#).





# LES PERSPECTIVES

Au contact régulier des publics et en particulier ceux qui ne viennent pas en accueil et qui n'ont pas de compte ameli, les partenaires de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime constituent un réseau très impliqué dans l'accès aux droits et aux soins et à la santé.

Au cours des prochains mois, la CPAM va développer ses parcours attentionnés assurés, en approfondissant la partie prévention afin que tous puissent avoir accès à l'information, a minima.

Parce que, avoir un médecin traitant, une mutuelle, se soigner et pouvoir entretenir sa santé sont des prérequis maintenant partagés avec le réseau de partenaires, il restera toujours et encore des personnes vulnérables peu repérées.

## L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

Deux dates sont prévues en juin 2024 pour une réunion d'informations, en présentiel et en visio, avec les partenaires de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime.

Un mail a été adressé début 2024 et l'information est parue dans les dernières newsletters.

## LES PARTENAIRES QUI ACCOMPAGNENT LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Un projet de newsletter spécifique « Travailleurs indépendants » devrait voir le jour avant l'été 2024. Cela devrait permettre de capter les nouveaux assurés, souvent en déficit d'information.

Déjà, plus de 2 000 partenaires sont intéressés par cette parution.

## LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE LA CHARENTE-MARITIME ET LES CONTRATS DE VILLE

Cosignataire de 4 contrats de ville\* à partir de 2024, la CPAM contribue à l'accès aux droits et aux soins des populations vulnérables qui résident dans les quartiers prioritaires de chaque ville.

Diverses actions vont être proposées aux habitants, en plus du droit commun, et menées sur le terrain. La CPAM peut être associée à d'autres partenaires terrain comme la Caf, France Travail, les CCAS, les centres sociaux, etc.

Cette réalisation va illustrer la dimension territoriale menée, notamment avec l'« Aller vers ».

\* Contrats de ville pour La Rochelle, Rochefort, Royan et Saintes.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### FICHE DE PRÉSENTATION DU SITE DÉDIÉ AUX PARTENAIRES

Présentation synthétique de l'offre de services en ligne de la CPAM 17 (novembre 2022).

**Les circuits courts « en ligne » proposés aux 900 partenaires fédérés de la Charente-Maritime**

Adresse du site : [cpam17.fr/espacepartenaires/index.php](https://cpam17.fr/espacepartenaires/index.php) QR code d'accès au site :

**Les aides financières**

**Les modalités de contact en circuit court pour les partenaires**

**Le catalogue des services du compte ameli (fiches)**

**La commande de dépliants et l'envoi (offert)**

**L'accueil des publics dans nos locaux et France Services**

**Accueil**  
 Connaître la CPAM  
 Aides de la CPAM  
 Accès aux droits et aux soins  
 Prévention  
 MisAS  
 Complémentaire santé solidaire  
 Aller vers... les partenaires et les assurés  
 Situations de vie  
 Téléservices compte ameli  
 Mon espace santé  
 Inclusion numérique  
 Services  
 Communication  
 Nous contacter  
 Liens utiles

**Compte ameli**  
 Points d'accueil  
 Votre caisse

**Restons connectés !**  
 @CPAM\_17  
 LinkedIn CPAM 17  
 Chaîne CPAM 17  
 Chaîne Cnam

**-Connaître la caisse d'assurance maladie et son réseau partenarial →**

**-Les cartographies de l'accès aux droits et aux soins (PLANIR)**

**-Nous signaler les assurés en renoncement aux soins (prise en charge sous 48h) →**

**-La prévention pour tous : l'accès et l'inscription au bilan de santé, vidéo de présentation**

**-Tous les droits et démarches par mots clés (abécédaire)**

**Toute l'offre Inclusion numérique à destination de nos publics :**

- débutants,
- intermédiaires,
- autonomes,

**avec des supports à télécharger :**

- vidéos,
- tutoriels,
- formulaires.

**Les simulateurs :**

- Indemnités journalières,
- complémentaire santé solidaire,
- ...

**Les newsletters mensuelles et les hors-séries**

**Rester connecté avec :**

- Twitter,
- Youtube

**ameli.fr**



## RETOUR SUR LE VILLAGE « MES TIPS SANTÉ » À LA ROCHELLE.



Le 18 septembre 2023, sur l'esplanade Eric Tabarly à La Rochelle, le village « Mes tips santé » a accueilli près de 500 jeunes de 18 à 25 ans pour une journée de sensibilisation sur le thème de la santé au travers d'animations, aux couleurs du compte Instagram « Mes tips santé ».



[Accéder à la vidéo du village « Mes tips santé » sur le site Votre espace partenaires.](#)




[Accéder à la newsletter hors-série dédiée.](#)

Des animations complémentaires ont été proposées aux jeunes toute la journée, dont :

- le Stade Rochelais qui avait apporté la coupe d'Europe le matin. Leurs jeunes espoirs basket et rugby ont pu montrer leur habilité à travers des démonstrations.
- L'association DISSOO de La Rochelle a relayé son savoir-faire musical djembé et doumdoum.
- Les postures de yoga proposées par Angèle, du studio OM Yoga et Cécile, du studio Garden Yoga, ont clôturé la journée.

**Les 17 partenaires présents :**

- le Comité régional de coordination du dépistage des cancers ;
- des représentants des étudiants et des établissements d'enseignement supérieur ;
- la Boussole des jeunes (Centre d'information et de documentation jeunesse) ;
- la Banque alimentaire de la Charente-Maritime ;
- la Croix-Rouge Française ;
- la Ligue contre le cancer ;
- la Maison départementale des personnes handicapées ;
- la Mission locale La Rochelle-Ré-Pays d'Aunis ;
- la France services de Tonnay-Charente ;
- le Centre d'examens de santé de Niort ;
- France Travail (ex Pôle emploi) ;
- l'Urssaf ;
- Ma santé en mouvement, du groupe hospitalier Littoral Atlantique associé au service de santé des étudiants ;
- le service prévention de la Mairie de La Rochelle, associé au centre municipal de vaccination ;
- un conseiller numérique de la CDA de La Rochelle, associé aux conseillers de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime (compte ameli et Mon espace santé) ;
- les Restos du Cœur ;
- Tremplin 17 ;
- Unis-Cité ;
- l'ensemble des intervenants de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime mobilisés.



# LEXIQUE

**Caf** : Caisse d'allocations familiales.

**Carsaf** : Caisse d'assurance retraite et santé au travail.

**CCAS** : Centre communal d'action sociale.

**CDA** : Communauté d'agglomération.

**CDIJ** : Centre d'information et de documentation jeunesse.

**CES** : Centre d'examens de santé.

**CFA** : Centre de formation des apprentis.

**CPAM** : Caisse primaire d'assurance maladie.

**EPS** : Examen de prévention en santé.

**MisAS** : Mission d'accompagnement en santé.

**Formation Pacea** : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

**RGPD** : Règlement général sur la protection des données.

**Urssaf** : Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et des allocations familiales.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
le site [Votre espace partenaires](#)  
ou sur [ameli.fr](#)

**Brochure de la caisse d'assurance maladie de la  
Charente-Maritime**

Direction du Service

